

Le Président

**A Messieurs les Présidents et Directeurs des clubs**

Levallois, le 20 décembre 2010

**OBJET** : du nouveau dans les assurances fédérales !

Chers Amis,

Nous avons le plaisir de vous informer des améliorations, apportées par la ffgolf et son assureur officiel GENERALI, concernant les assurances incluses dans la licence et les nouvelles formules optionnelles.

Les assurances classiques incluses dans la licence fédérale restent sans franchise (responsabilité civile et individuel accident).

**Nouveau** : L'**ASSISTANCE RAPATRIEMENT** est incluse dans la licence sans augmentation de tarif pour tous les licenciés. Cette nouvelle garantie s'applique dans le monde entier. Elle est portée par Europ Assistance dont le numéro d'appel est le : +33 (0)1 41 85 93 81

**Nouveau** : des **ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES** que la ffgolf propose à tous les licenciés 2011. Elles comportent notamment, selon la formule, les garanties suivantes:

- **Assurance matériel de golf (vol casse et perte)**
- **Assurance remboursement cotisation annuelle club**
- **Assurance annulation green-fee**
- **Assurance trou en un**
- **Augmentation des garanties « accident corporel »**

Ces assurances sont proposées en ligne sur le site internet [www.ffgolf.org](http://www.ffgolf.org) et dans les enveloppes licences. Du matériel spécifique d'information vous sera envoyé prochainement.

⇒ Le prix de la formule complémentaire « **Sérénité** » est de 7 €.

⇒ Le prix de la formule complémentaire « **Premium** » est de 21 €.

Vous trouverez en pièce jointe le détail des assurances complémentaires et du programme d'assurance fédéral 2011 conçu dans l'intérêt des clubs et des licenciés.

Nous vous remercions de bien vouloir informer vos membres et joueurs de ces nouveautés. Nos services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Georges BARBARET  
Président

P.J. : Présentation des nouvelles garanties complémentaires – Détail des assurances fédérales